L'ART D'ÉCRIRE

AUSSI VITE

QU'ON PARLE;

Dédié au ROI en 1787,

PAR JEAN-FÉLICITÉ COULON,

Correſpondant du Muſée

DE BORDEAUX.



A PARIS;

Chez l'Auteur, rue

1790.

AU ROI,

SIRE,

C'EST ſous le règne d'Auguſte que l'Art d'écrire auſſi vîte qu'on parle ; fut perfectionné ; ce Prince ne dédaigna pas de l'apprendre à ſes neveux : & Titus, l'amour & les délices du peuple romain, y excelloit ſingulièrement.

Cet Art s'eſt perdu, les Anglois l'on fait revivre ; mais les méthodes qu'ils ont imaginées ne pouvant s'adapter à la langue françoiſe ; j'ai éſſayé d'en

créer une plus ſimple & moins équivoque que celles qui ont parues juſqu'à préſent.

Votre Académie Royale des Sciences ayant approuvé mon ouvrage, j'ai oſé penſer que votre MAJESTÉ, en qui l'on voit briller la clémence, d'Auguſte & les vertus de Titus, daigneroit agréer l'hommage de ma découverte.

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

SIRE,

De votre Majeſté,

Le très-humble, très-obéiſſant & très-fidèle Sujet,

JEAN-FÉLICITÉ COULON.

AVANT-PROPOS.

Nous sommes dans un siècle où les connoissances se sont tellement accumulées, qu'on a à peine le temps de les effleurer. C'est donc un service essentiel qu'on rend aux gens de Lettres, de leur proposer une écriture capable de diminuer au moins les deux tiers de leurs opérations; rien n'est plus précieux que le temps; combien de personnes surchargées d'écritures seroient flattées d'abréger le terme qu'elles employent à les faire.

C'est à ces mêmes personnes que je présente cette méthode d'écrire aussi vîte qu'on parle; je désire qu'elles y trouvent les mêmes avantages que moi: je puis du moins leur certifier, que si elles se donnent la peine de s'y exercer pendant un mois, elles seront en état d'é-

crire [quoique lentement], en une heure ; ce qui en demanderoit trois au plus habile expéditionaire.

J'avoue qu'il faut beaucoup d'habitude pour écrire les ſermons, les plaidoyers, en même temps qu'ils ſont prononcés ; qu'il faut, de plus, une oreille délicate, pour tracer ſur le papier, à ſur & à meſure, les ſons articulés par l'orateur. Cependant l'expérience m'a convaincu que les jeunes gens pouvoient, dans l'eſpace de trois ou quatre mois, parvenir à ce dégré d'habileté ; pourvu qu'ils ayent la précaution de ſe faire dicter, parce qu'alors la main s'habitue à ſuivre la voix, & bat, pour ainſi dire, la meſure ſur le papier.

Je ne prétends pas perſuader qu'ils ſeront alors en état de prendre le débit ou la rapidité de la parole ; ce dernier dégré de perfection ne peut s'acquérir que par une pratique journalière conſta..te, & au moins d'une année pour une

difpofition ordinaire. Mais fi l'on apprenoit cette nouvelle écriture aux enfans, leurs doigts contracteroient l habitude de faire autant de mouvement que la langue ; j'ai même obfervé qu'ils y devenoient [& fur - tout les demoifelles,] plus habiles que ceux dont la conception fuplée au défaut de la mémoire.

Si depuis dix ans j'ai différé la publication de cet Ouvrage, c'eft que j'étois jaloux de le porter à fa perfection; je m'étois d'ailleurs impofé la loi, de conftater par l'exécution, les principes de cette Tachygraphie.

J'ai compofé plus de vingt méthodes, & par huit différentes ; j'ai écrit une page d'un *in*-12 en une minute. Je dis ceci pour faire connoître que les obftacles ne m'ont point effrayé le dégré d'habilité où j'étois parvenu, m'autorifoit affez à ne point changer. Ce n'eft pas fans peine que j'ai fait ce facrifice ; ayant employé ma jeuneffe à ce genre d'é-

tude ; je ne pouvois ſans riſquer de perdre le fruit de mes travaux , abandonner ce qui m'avoit coûté tant de peines & d'années d'exercices pour apprendre une nouvelle Tachygraphie, dont je n'étois pas encore aſſuré du ſuccès, & qui, attendu l'ancienne, ne pouvoit apporter que beaucoup de confuſion dans ma mémoire ; mais l'utilité ma plus guidé que l'intérêt ; j'ai tâché de ſurmonter les dégouts d'une étude auſſi vétilleuſe & auſſi monotône. Pour porter les découvertes à leur perfection, il faut des épreuves longues, ennuïeuſes & ſouvent répétées ; il faut que l'inventeur ſe dépouille de tous préjugés ; il ne doit pas ſe laiſſer éblouir par quelques ſuccès ; comptable à la ſociété de ſes lumières, ce ſeroit un eſpèce de vol qu'il lui ſeroit, s'il négligoit la correction des ouvrages auxquels il s'eſt livré ; en un mot, cette maxime d'un de nos plus grands Poëtes que l'on peut également appliquer aux ſciences comme aux mots, doit toujours être préſente à ſon eſprit.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.
(Boileau.)

Je me suis donc occupé essentiellement de l'art d'écrire aussi vîte qu'on parle. Après beaucoup de veilles, je suis venu about de former des élèves en état de copier les discours oratoires; dans mes séances, on a daigné applaudir à mon exécution.

Mes premières recherches sur la Tachygraphie, ayant été présentées en 1776, à l'Académie des Sciences de Paris, cette savante société cru devoir m'accorder un encouragement.

Depuis, j'ai présenté successivement aux Académies des Sciences de Dijon, Toulouse, &c. m'a méthode; cette dernière, après un examen très-rigoureux, a jugé en 1783, ma Tachygraphie ingénieuse simple, & facile.

Mon Mémoire sur l'Art d'écrire aussi vîte qu'on parle, ayant été envoyé à l'Académie des Sciences de Paris; les Commissaires nommés pour en rendre compte, ayant fait leur rapport, l'A-

cadémie d'écida que les obſervations contenues dans ce rapport me feroient communiquées.

Cette faveur étoit trop grande pour ne pas chercher à m'en rendre digne ; à la ſource des lumières, j'en ai profité pour rendre mon écriture plus ſimple & la purger de toutes équivoques. Une expérience de pluſieurs années ; des remarques que l'enſeignement de cet Art m'a permis de faire ; une étude approfondie des élémens du langage, les avis des ſavans m'ont mis à même de réduire cette Tachygraphie à un petit nombre de ſignes, & conſéquemment de la rendre ſupérieure à toutes les méthodes d'écrire auſſi vîte qu'on parle, publiées jusqu'à préſent ; c'eſt ce que l'Académie des Sciences à jugée le 27 Janvier dernier.

Comme j'ai été obligé de ſacrifier l'orthographe, & de n'écrire que d'une ſeule manière les ſons, on pouroit penſer

ſer que la lecture de cette Tachygraphei eſt très-difficile ; il eſt certain que dans les premiers jours, l'œil n'étant pas accoutumé à la configuration de ces nouveaux caractères, on eſt arrêté à chaque inſtant ; mais avec un peu d'habitude, on parvient à lire cette écriture auſſi facilement que celle ordinaire la mieux écrite. J'ai ſouvent copié des choſes abſtraites que je faiſois lire à ceux de mes écoliers, les moins exercés ; & pour m'aſſurer qu'ils avoient bien compris ce qu'ils avoient lû, je les leur faiſois traduire en écriture vulgaire.

Il eſt vrai que la ponctuation que j'ai conſervée contribue beaucoup à la lecture ; & quand une fois on s'eſt familiariſé avec les ſignes Tachygraphiques, on lit avec plus de célérité ; étant démontré qu'il faut moitié moins de temps pour lire à nombre égal de lettres une page que deux ; & comme l'œil peut raſſembler deux ou trois lignes à la fois, que chaque ligne Tachygraphique en renferme trois d'écriture vul-

gaire ; on lira donc par la nouvelle écriture, trois fois plus vîte que par l'ancienne.

On imprime aujourd'hui beaucoup de livres en petit format, par ma découverte on pouroit réduire les *in*-4°. en *in*-12, si elle eſt favorablement accueillie, je me propoſe de faire imprimer de petits ouvrages en Tachygraphie.

J'avoue que cette écriture n'étant pas univerſelle, elle ne peut être lue de tous le monde ; mais que l'on me permette de remarquer qu'on n'écrit pas toujours pour les autres, mais le plus ſouvent pour ſoi. Pourquoi, s'il n'y a pas alors d'inconvénient, paſſer trois heures à une opération que l'on feroit tout auſſi bien en une demi-heure ? Que de choſes on n'écrit pas parce que l'écriture vulgaire eſt trop longue & trop ennuieuſe ? Je le demande à ceux qui connoiſſent le prix du temps, que d'avantages les jeunes gens retireroient de la Tachygraphie ? J'ai extrait dans l'eſpace de 8 mois, les articles

les plus intéreſſans de l'Encyclopédie; & s'il eût fallu faire la même tâche dans notre écriture, 4 ou 5 ans ne m'auroient pas ſuffi; & ſûrement ce que j'écrirai en 5 ans, en demanderoit 30 au plus habile écrivain.

Rien n'eſt plus ennuyeux que de copier, ſur-tout des ouvrages longs & abſtraits. Le roman le plus intéreſſant devient inſipide; & ceux qui ſont chargés de les tranſcrire, ont à peine commencé qu'ils voudroient déjà être à la fin. J'ai copié plus d'une fois un livre tout entier, & je puis affirmer que dans l'eſpace de dix heures que j'emplois à tranſcrire environ 400 pages d'un *in*-12; loin d'éprouver le moindre dégoût, il me ſemble lire avec plus de fruits.

C'eſt un ſervice eſſentiel qu'on rend aux hommes de loi que de leur propoſer un Tachygraphie; en effet, perſonne ne compoſe plus ſouvent qu'eux, ni ne fait plus d'extraits; obligés de méditer ſur les textes les plus obſcurs, de conſulter

les interprêtes des loix, tout entier à la défence des citoyens, que de tems perdu pour écrire leurs obſervations. A peine ſont-ils entrés dans la carrière du barreau que leurs premières études exigent une connoiſſance approfondie des coutumes. On a beaucoup écrit ſur le droit; mais ou les livres ſont rares; ou la fortune ne permet pas de les acquérir. Ils pourront alors les extraire dans les bibliothéques publiques. De plus, dans les cauſes majeures, où l'on diſoit qu'il y a un combat d'éloquence entre les hommes de loi ou le crayon à la main, on les voit extraire les plaidoyers de leurs adverſaires; on ne peut diſconvenir que l'art d'écrire auſſi vîte qu'on parle, ne ſoit d'une néceſſité abſolue, puiſque l'on tranſporteroit, ſi je puis m'exprimer ainſi, dans le cabinet; les paroles prononcées à l'audience, & la replique ſeroit d'autant mieux faite qu'on auroit l'avantage de conſerver les véritables expreſſions de la partie ad-

perſe, conſéquemment de démêler les ſubterfuges & la fauſſeté de ſes moyens de défences.

Les élèves en médecine, chirurgie &c. ceux qui ſuivent les cours, ne craindront plus de perdre les démonſtrations des profeſſeurs. Un de mes écoliers, M. Seutin, chirurgien à Bruxelles, a recueilli dans l'eſpace d'une année, 124 cahiers écrits tachigraphiquement. Sa collection renferment les diſcours des plus célèbres démonſtrateurs en anatomie, qu'il a ſuivi à Paris.

M. le Court de Gébelin, avoit le talent d'écrire auſſi vîte que la parole; accoutumé dès ſon enfance à ſuivre la dictée, ſa main avoit contracté l'habitude de tracer les lettres avec une telle vélocité, qu'il auroit pu défier les plus habiles caligraphes. C'eſt à ce talent unique que nous ſommes redevables du grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſés. On peut préſumer que s'il eut pratiqué une écriture qui ſupprima les deux

tiers des lettres & la moitié des mouvemens, ſon grand ouvrage ne feroit pas demeuré imparfait, & qu'il auroit eu le temps de l'achever avant ſa mort.

Depuis près de deux ſiècles, les anglois cultivent l'art d'écrire auſſi vîte qu'on parle ; ils en font uſage en matière civile & criminelle. Les diſcours prononcés au Parlement ſont recueillis par le ſecours de la Tachygraphie. C'eſt un état aſſez lucratif pour ceux qui excellent dans cet art, & qui peuvent le mieux ſe relire ; car la tachygraphie anglaiſe a le déſagrément d'être illiſible par la différente poſition des caractères, ou par la ſuppreſſion des voyelles : joignez à cela une multitude d'abréviations ſans leſquelles ils ne pouroient ſuivre la parole. Les écrivains ſont partagés en pluſieurs claſſes ; c'eſt-à-dire que ceux qui ſuivent le barreau, ne vont pas copier les ſermons ; ceux qui s'attachent à la chaire, ſont rarement en état d'écrire les plaidoyers, à moins

qu'ils ne connoiffent les abréviations confacrées à ces différens genres d'éloquence.

Quelques François ont créé des méthodes d'écrire avec célérité, mais la multiplicité des caractères a dégoûté ceux qui ont voulu les apprendre ; plufieurs ont fondé leurs moyens fur la Grammaire, par-là ils fe font rendus inintelligibles. M. de la Vallade a publié en 1774, une femblable méthode, & quoique je l'ai étudiée avec attention, je fuis encore à l'entendre.

L'abbé Coffart a fait paroître fous le règne de Louis XIII, un petit traité intitulé : L'ART D'ECRIRE AUSSI VÎTE QU'ON PARLE ; fon fiftême eft ingénieux, mais les ligatures de cette Tachygraphie la rendent illifible.

Le Ch. Ramfay, gentil-homme écoffois, a dédié à Louis XIV, une Tachygraphie : quoiqu'il s'en donne pour l'inventeur ; il eft certain qu'il n'a fait que traduire la méthode intitulée : *the*

elements of short-honna composed by Thomas shelton author and professeur, of the said art. Approved by bolt the univertiés. Lendo 1691.

M. Feutry, de la société de Philadelphie a fait imprimer en 1775, un manuel tironien, ou Dictionnaire d'abréviations; mais son intention étoit plutôt de diminuer les fasti lieuses opérations de transcrire que d'écrire aussi vîte qu'on parle.

Je passe sous silence les autres méthodes publiées sur la Tachygraphie; elles ne méritent aucune attention: en général les principes en sont arbitraires, & demandent des efforts prodigieux de mémoire pour s'en senvir.

TACHIGRAPHIE veut dire, Art d'écrire aussi vîte qu'on parle; la deusième syllabe de ce mot se prononce K*i*: 1°. parcequ'elle se trouve devant une consonne; 2°. parce que ce mot est composé de deux termes grecs. 3°. pour éviter les allusions ridicules.

L'ART D'ÉCRIRE

AUSSI VITE QUE LA PAROLE,

Approuvé par l'Académie Royale des Sciences de Paris

Inventé par JEAN-FE'LICITE' COULON.

AVANT d'entrer dans l'explication de cette méthode, il eſt néceſſaire d'établir les principes qui, ſelon moi, conſtituent une bonne tachygraphie.

1°. Il faut conſidérer que la main peut faire autant de mouvemens que la bouche articule de ſons.

2°. Que ces mouvemens peuvent ſe figurer ſur le papier.

3°. Que les mouvemens figurés pouvant ſe varier à l'infini, chacune des différences indiquera le ſon articulé.

La poſſibilité phyſique d'écrire auſſi vîte qu'on parle une fois établie, il ne reſtera plns qu'à en déterminer les moyens.

Ces moyens ſont :

1°. Que les ſignes ſoient ſimples & faciles à tracer.

2°. Qu'ils puiſſent ſe lier entr'eux, ſans que cette liaiſon en altere la forme.

3°. Conſulter les mouvemens des doigts, combiner

les écarts de la main lorsqu'elle court sur le papier, distinguer les trais les plus faciles, & ne pas s'arrêter à telle forme de caractère qui simple en apparence n'en est pas moins compliquée dans l'exécution.

4°. Que tous signes & abréviations arbitraires soient exclus de la Tachygraphie.

A ces règles générales, il s'en joint de particulières lesquelles ont rapport aux mouvemens des doigts, de la main, du bras & de l'avant-bras. Cette théorie pratique est du ressort de l'écrivain : cependant l'auteur d'une tachygraphie, doit éviter dans la forme des signes la contrariété des mouvemens, les plains de la plume ne doivent jamais se croiser; la jonction d'une ligne avec une autre ligne doit se faire de suite.

J'ai observé que les quarrés convenoient peu à cette écriture, parce que la main en allant vîte altéroit sensiblement leur forme par l'arrondissement des angles; ce qui pourroit leur donner de la ressemblance avec d'autres caractères.

Si je parle de ces règles, ce n'est pas que ceux qui voudront faire usage de la Tachygraphie, soient obligés de les connoître; mais c'est pour que celui qui en compose une applique d'avance à cet art tous les avantages que l'expérience a donné à l'écriture ordinaire.

Les caractères ayant été une fois déterminés, il ne s'agira plus d'en former l'alphabet tachygraphique.

Dé L'Aphabet.

L'alphabet tachygraphique eſt compoſé de 12 voyelles & de 19 conſonnes. Les voyelles ſont,

a, an, ai, in, è, i, o, on, ou, u, un, e.

Leſquelles voyelles ſont figurées par les ſignes du numéro 1.

On obſervera que les ſons analogues, comme, a, an, ai, in, o, on, &c., conſervent le même caractère, une légère modification ſuffit pour les diſtinguer.

Les conſonnes ſont diviſées en

Labiales b, p, v, f, m,	Linguales, l r, lle, n, gn;
Dentales d, t,	Palatales j, ch,
Gutturales g, k, q, c,	Nazales z, ſ,

Chacun de ces organes eſt repréſenté par un trait différent N°. 2.

Mais comme cette diviſion pourroit induire en erreur, il eſt eſſentiel de remarquer que les conſonnes d'un même organe ſont partagées en foibles & fortes.

Conſonnes foibles,	Conſones fortes,
b	p
v m	f
d	t
gn	k, que, c
l	lle, mouille, r
j	ch
n	gn
z	ſ

Ainfi en allongeant, par exemple, le trait du B, qui eft une labiale faible, on aura écrit fon analogue rude P, en élevant au-deffus du corps intérieur de l'écriture la dentale douce D, on écrira la dentale forte T.

Cette divifion, en réduifant à moitié le nombre des caractères, a l'avantage de peindre, fans équivoque, les différens organes de la prononciation, & les variétés de chacun de ces organes.

Je viens de déterminer le nombre & la forme des fignes tachygraphiques. Il me refte maintenant à en faire connoître les combinaifons.

DES SYLLABES.

J'ai établi que le temps qu'on étoit à prononcer une fyllabe étoit celui qu'il falloit pour en tracer le figne.

Or, une fyllabe peut être compofée :

1°. D'une voyelle fimple, comme, a, ai, o, on, &c.

2°. De deux ou trois voyelles, lefquelles fe prononcent d'une feule émiffion de voix, comme oi, ui, oui, &c.

3°. D'une confonne & d'une voyelle, comme ba, bé, bi bo, &c.

4°. D'une voyelle & d'une confonne, comme ab, eb, ib, ob, &c.

5°. De doubles & triples confonnes devant ou après les voyelles, comme bla, blé, ftra, able, icle, aftre, &c.

Quoique le genre d'écrire que je propofe foit très-fimple, & qu'une explication fuccincte fuffife pour en indiquer la marche; cependant pour ne laiffer au-

cun doute dans l'esprit de ceux qni étudieront cette méthode, je vais entrer dans un détail très-circonstancié de chacune de ces espèces de syllabes, de leur prononciation, & de la maniere de les écrire tachygraphiquement.

1°. Syllabes composées d'une Voyelle.

Toutes les langues sont composées de huit voyelles, a, a, ei, o, u, ou, ai, eu; les François en ont quatre de plus, an, in, on, un.

J'ai dit plus haut que ces douze voyelles étoient figurées par les signes du numéro 1; conséquemment toutes les fois qu'une de ces voyelles formera une syllable, on l'écrira par le caractère qui lui est consacré. Exemple, *on en a*, *en été*, *on est*, *on a éte*, N°. 3.

Les voyelles sont bréves ou longues; ces dernieres seront distingués par un point au-dessous du caractère.

Je reviendrai sur cette regle.

L'orthographe de la langue Française est très-variée; un son simple est souvent tepréfenté par deux ou trois voyelles. Comme cet assemblage, appelé par les Gramairiens voyelles composées, ne peut avoir lieu dans une écriture fondée sur le néographisme, je présente dans la table suivante les diverses manières d'écrire le même son, en observant qu'elles se réduisent à une seule pour la tachygraphie; ainsi, an, em, en, aou, &c. seront toujours figurés par le signe de, an, du numéro 1. Voyez le numéro 4.

2°. Diphtongues. ou ſyllabes compoſées de pluſieurs voyelles.

Si l'aſſemblage de pluſieurs voyelles ne forme qu'une ſeule ſyllabe en conſervant le ſon des différentes voyelles, on donne à cette réunion le nom de Diphtongue.

Elles s'écriront toujours tachygraphiquement par deux ſignes du N°. 1, dans *ia*; par exemple, on écrira d'abord un *i* auquel on ajoutera le caractère d l'*A*.

O B S E R V A T I O N.

Dans les premières méthodes que j'ai compoſées ſur l'Art d'écrire auſſi vîte qu'on parle, j'avois indiqué ces Diphtongues par des ſignes particuliers qui paroiſſoient très-cours. L'expérience m'ayant convaincu qu'ils nuiſoient à la célerité, & qu'on avoit plutôt fait d'écrire trois ou quatre caractères dont l'habitude diſpenſe de toute réflexion que celui deſtiné à remplacer cet aſſemblage; je les ai ſupprimé. Depuis que l'Académie des Sciences a prononcé ſur cette méthode, je n'ai pas perdu de vue la poſſibilité d'abréger les Diphtongues, ſans être obligé d'inventer de nouveaux ſignes; mais je n'ai trouvé rien de mieux, que de les obmettre & de déſigner ce retranchement par un point. Cependant, je conſeille à ceux qui feront uſage de cette Tachygraphie, d'écrire les mots en entiers; les ſuppreſſions ne conviennent qu'à des mains

pareffeufes ou peu habituées à manier la plume. On n'en doit faire ufage que dans les cas preffés où l'orateur parleroit avec trop de précipitation.

DES DIPHTONGUES, OI, OIN.

Oi, [dit M. Beuzée dans fa grammaire générale,] dans notre orthographe eft un figne équivoque, tantôt d'un e fimple plus ou moins ouvert, tantôt d'une diphtongue qui répond à-peu-près à *oua*, *oa*; & quelquefois on rencontre ce figne équivoque avec les deux valeurs dans le même mot, comme *je voiturois*, *il croiffoit*, où le premier *oi* eft diphtongue & le fecond un e plus ou moins ouvert; tous ceux qui ont fongé à rectifier notre orthographe, n'ont point opofé des remèdes contre cette équivoque.

La lettre *o*, dit encore le même auteur, eft quelquefois pfeudomine, en ce qu'elle eft plutôt le figne d'un fon, que de celui pour lequel elle eft inftituée; ce qui arrive partout ou elle eft prépofitive dans une diphtongue réelle ou auriculaire; elle repréfente alors le fon de ou, comme dans *befoard*, *bois*, *foin*, que l'on prononce en effet, *befouar*, *boua*, *fouin*.

Reftault, Vailly, Duclos & tous les autres grammériens prétendent que la prononciation de *oi* eft *oè*; c'eft auffi le fentiment de M. l'abbé de Saint-Pierre, dans fon ouvrage intitulé : *projet pour perfectionner l'ortographe des langues de l'Europe*. Un

religieux des Augustins réformé de Paris, qui a publié en 1712, une nouvelle manière d'écrire comme on parle en France, représente la dipthongue *oi*, par les caractères de *oai*. Enfin l'auteur des règles de la prononciation pour la langue Françaife, imprimé en 1711, assure que la prononciation de la diphthongue *oi* est *oai*, & qu'il faut dire *boaire*, *noaix*, *boais*, au lieu de *boire*, *noix*, *bois*; il ajoute que c'est une prononciation vicieuse de dire *boua*, *noua*. M. l'abbé Antonni prétend que dans les mots *bois*, *pois*. il n'y a que le peuple de Paris qui prononce *boa*, *poa*, au lieu de *boai*, *poai*.

Les Auteurs du dictionnaire Grammatical de la langue Françaife, disent au contraire que la diphthongue *oi* a le son *d'oa* dans la prononciation soutenue, & celui *d'ai* dans la prononciation ordinaire; ils se fondent sur le sentiment de M de Vaugelas, & dans tout leur ouvrage, *oi* est figuré par *oa*.

Il paroît que les opinions sont partagées sur la prononciation de *oi*, & que cette diphthongue est encore la pierre d'achoppement des Grammairiens.

« Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, » jamais cette diphthongue ne s'étoit prononcée autrement » que comme nous faisons dans *roi*, dans *exploit*. Mais » les Italiens, dont la cour fut alors inondée, n'ayant » pas ce son dans leur idôime, voulurent y substi- » tuer le son de l'*e* ouvert; & bientôt leur pronon- » ciation, affectée par le courtisan pour plaire à la

» Reine,

» reine, fut adoptée par le bourgeois. On n'osa plus
» au rapport d'Henri-Etienne, auteur contemporain,
» dire *françois & françoises*, sous peine d'être appellé
» pédant; mais il fallut dire *francès & franaèses*,
» comme *anglès* & *angléses*, pareillement *je feisès*,
» *je disès*, *j'allès*, *je venès* : non pas *je faisois*, *je*
» *disois*, *j'allois*, *je venois*.

« Vaugelas nous apprend que les gens du palais
» prononçoient encore de son temps *à pleine bouche*,
» la diphtongue *oi* ; & cette coutume, sans donte,
» s'étoit conservée jusqu'au temps *de Racine*, du moins
» parmi les vieux procureurs. Ainsi c'est à dessein &
» avec grace, qu'il fait parler de cette sorte. *Chica-*
» *néau*, plaideur de profession.

« *Comment ! c'est un* exploit *que ma fille* lisoit ? »

Dictionnaire grammatical, article *oi*.

Comme le sentiment de M. Beuzée est aujoud'hui le plus général, je l'ai adopté; ainsi la diphtongue *oi*, dans *Roi*, *bois*, *mois* *loi*, sera représentée tachigraphiquement, par les caractères de *ou* & de *a*, & ces mots seront écrits comme s'il y avoit *Roua*, *boua*, *moia*, *loua*; ceux qui croiront qu'il seroit plus corect d'écrire *Rouai*, *bouai*, *louai*, au lieu du signe de l'*A*, prendront celui *ai* ; Mais je préviens que dans les exemples en Tachygraphie *oi* sera toujours écrit par *oua*, & que cette dernière facon d'écrire, me paroit celle qui approche le plus de la prononciation.

Mais, pour éviter toute équivoque, j'ai composé une terminaison qui indique le son *oi*.

3° *Syllabes composées d'une consonne & d'une voyelle.*

Observez que les signes tachygraphiques des consonnes sont terminés par leur partie inférieure sur le plain, & que les différences qui se trouvent entr'eux sont désignées par leur partie supérieure : que les voyelles, au contraire, sont différenciées par la partie inférieure, tandis que la supérieure commence sur le plain.

Ainsi, en réunissant à la partie inférieure de la consonne la supérieure de la voyelle, on aura représenté une syllabe par un seul caractère.

Le numéro 5 présente les voyelles a, an, ai, in, e, i, &c, réunies aux consonnes b, p, m, f, v, d, t, &c. En copiant cette table, cinq ou six fois, on saisira parfaitement le mécanisme des ligatures.

Au côté gauche de cette table sont rangées, en lignes verticales, entre des lignes tracées horizontalement, les 19 consonnes de l'alphabeth tachygraphique.

Les voyelles ou sons simples, soumises à l'articulation pour former des syllabes ou des mots, sont rangées au commencement de ce paradigme, en lignes horisontales, entre des lignes verticales.

Remarquez que chacun des signes très-variés & très-

diſtincts de l'intérieur de la table porte, dans ſa partie ſupérieure, la marque caractériſtique de ſon articulation qui eſt au côté gauche de la table, & dans ſa partie inférieure, celle du ſon démiſſion ſimple qui eſt au commencement de la table.

Par cette analogie ſimple, il ſuffit de retenir, dans ſa mémoire, les marques caractériſtiques de chacun des ſignes d'articulation, & de chacun des ſignes démiſſion de ſon, pour former & reconnoître, ſans équivoque, les ſignes tachygraphiques de toutes les ſyllabes & de tous les mots, ſans exception.

4° *Syllabes compoſées d'une voyelle & d'une conſonne.*

La prononciation d'une voyelle ſuivie d'une conſonne, n'eſt pas auſſi fréquente dans notre langue que celle d'une conſonne ſuivie d'une voyelle; c'eſt pourquoi j'ai exprimé cette dernière par les ſignes les plus faciles; quand à l'autre, j'écris ſimplement la voyelle & la conſonne.

J'aurois deſiré que la règle établie pour ne former qu'un ſeul caractère d'une conſonne, ſuivie d'une voyelle, eut egalement lieu, lorſque la voyelle précéderoit la conſonne; mais, n'ayant pu trouver aſſez de traits ſimples, toutes mes recherches, à cet égard, ont été inutiles. D'ailleurs les ſignes s'altèrent par la jonction des uns avec les autres; deux rondeurs ſe réduiſent ſouvent à une; delà les équivoques.

La tachygraphie, dont je donne l'explication, eſt aſſez breve ſans être obligé d'avoir recours à des abréviations qui ne ſerviroient qu'à la rendre énigmatique. Je n'ai point perdu de vue la liſibilité de ce genre d'écrire ; & j'ai compté pour rien une célérité qui ne pourroit avoir lieu qu'au préjudice de la lecture.

C'eſt pourquoi j'ai établi, entre les caractères, des analogies, quand il s'en eſt trouvé entre les ſons, pour que l'erreur ou la négligence dans la figure du ſigne influe d'autant moins dans la lecture.

5° *Des doubles & triples conſonnes.*

Elles ſe repréſentent par les caractères des conſonnes du numéro 2.

Des voyelles longues & breves.

Les voyelles longues ſeront diſtinguées des breves par un point au-deſſous du caractère.

Le ſon de *oi*, devant être écrit comme s'il y avoit *oua*, dans roi, loi, moi, qui ſe prononce *roua*, *loua*, *moua* ; on diſtinguera *louat* du verbe *louer*, par un point ſous le caractère de *ou*.

DE L'ORTOGRAPHE.

La tachygraphie, ne pouvant admettre deux manières d'écrire le même ſon. La bonne prononciation ſera la régle de l'ortographe.

Je ne me permettrois aucune réflexion ſur cette partie de la Grammaire; c'eſt aux ſavans qu'il appartient de décider ſi une réforme dans notre orthographe ſeroit avantageuſe à la langue; ſi elle n'épargneront pas aux étrangers un temps conſidérable qu'ils paſſent à l'étudier; ſi elle ne leur en faciliteroit pas la prononciation?

Mes recherches ſur la tachygraphie m'ont conduit à la connoiſſance du véritable alphabeth de la langue françoiſe; j'en ai profité pour rendre mon ſyſtême conſéquent. Les caractères tachygraphiques n'ayant point de reſſemblance avec ceux de l'écriture vulgaire, j'ai eſſayé de peindre le langage, ſans avoir recours aux règles de l'éthimologie. Il me paroiſſoit important de ſavoir ſi, par la nouvelle orthographe, on ne confondroit pas des mots qui, articulés de la même manière, ont cependant un ſens différent, & ne s'écriven pas de même.

Toutes mes tentatives m'ont prouvé qu'il n'y avoit pas d'équivoque d'écrire comme on prononce; & que, ſi on reconnoit, en entendant parler le poſſeſſif *ſes* du démonſtratif *ces*, & ces deux pronoms de la première deuxième & troiſieme perſonne du préſent de l'infinitif, *ſavoir*, *je ſais*, *tu ſais*, *il ſait*; on pouvoit également, dans la parole écrite, diſtinguer ces différens mots, quoique repréſentés par le même caractère.

Les conſonnes qui ſe trouvent à la fin des ſyllabes, & qui ne ſe prononcent point, ſeront ſupprimés; ainſi

dans, *ſaint*, *grand*, s'écriront comme s'il y avoit *dan*, *ſin*, *gran*, mais dans *danſe*, *ſainte*. *grande* ou l's, *t*, *d*, ſe ſont entendre, on aura ſoin de les écrire.

Les mots terminés par un *e* muet, à la ſuite d'une voyelle, comme *vue*, *vie*, *épée*. Cet *e* ſera déſigné par le ſigne de la voyelle longue.

Toutes les conſonnes ſeront, en tachygraphie, du genre maſculin, & ſuivront l'appellation moderne, c'eſt à dire qu'elle ſe prononceront *be*, *ke*, *de*, *fe*, &c. & non pas *bé*, *cé*, *dé*, &c.

De la Ponctuation.

Elle eſt abſolument la même que celle uſitée dans l'écriture vulgaire; on aura ſoin ſeulement de la bien détacher des mots pour qu'elle ne ſe confonde pas avec les ſignes tachygraphiques.

Des Abréviations.

On peut faire uſage des abréviations,

1°, Dans les adverbes qui ſe terminent par *ment*, comme *premièrement*, *communément*, *ſavamment*, qu'on écrira ſeulement *com*, *premi*, *ſava*,

2°, Dans quelques adverbes, comme *jamais*, *aujourd'hui*, *pourquoi*, *combien*, *avec*, &c. dont on n'écrira que la première ſyllabe *ja*. *aujou*. *pour*. *com*. *a*.

3°, Dans quelques prépoſitions *après*, *excepté*, &c.

4°, Dans les mots de cinq à ſix ſyllabes, comme

extraordinaire, *communication*, dont on n'écrira que les deux premières fyllabes.

La fyllabe *fion*, qui termine beaucoup de mots, *action*, *rétribution*, *confolation*, fera toujours fupprimé fans inconvénient.

Et pour indiquer au lecteur qu'il y a fuppreffion, on mettra, à la place des fyllabes, retranchées un point.

La véritable manière d'abréger eft de fupprimer non feulement les lettres inutiles, mais encore les fyllabes qui peuvent aifément être fupplées. Chacun peut donc fe former des abréviations à fa manière, & fuivant la fcience qu'il cultive; l'avocat pour les termes de fa profeffion; l'étudiant en médecine, botanique, phyfique, &c. Les mots techniques de l'art ou de la profeffion qu'il embraffe.

Ceux qui écriront felon cette mérhode feront, le moins poffible, ufage des abréviations, elles leur feron d'ailleurs inutiles, dès qu'ils auronr acquis la confommation. En général les fuppreffions font des moyens fubfidiaires que je propofe aux perfonnes dont la main fe trouveroit en retard par la trop grande rapidité de l'orateur; elles ne doivent les employer qu'avec beaucoup de circonfpection.

CONCLUSION.

La tachygraphie que je préfente au public eft le réfultat des combinaifons qui ont été faites fous les yeux

des commiſſaires de l'académie des ſciences ; je n'ai rien négligé pour la rendre intelligible, en multipliant les exemples j'ai cherché à prévenir les difficultés. Le rapport des commiſſaires fait connoître dans le plus grand détail, la théorie de cet art ; on peut le lire, dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris, année 1787.



DE

DE LA TACHYGRAPHIE

DES ANGLOIS.

L'ART d'écrire aufi vite que la parole, préfente des difficultés prefque infurmontables; l'on ne doit donc pas être furpris s'il eft auffi peu pratiqué. Les inconvéniens des méthodes publiées jufqu'à préfent fur la tachygraphie, n'ont pu que détourner ceux qui fe font livrés à ce genre d'étude; on s'en eft tenu à la combinaifon des lettrres de notre écriture, qui plus lente dans fon exécution, offroit moins déquivoques & plus de facilité à la lecture.

Ce qui nous refte de la tachygraphie des Romains ne peut nous conduire à aucune bonne méthode. C'eft envain que Gruter, Mabillon, D. Carpentier, D. Touffaint, & plufieurs autres favans ont cherché à décompofer les notes tironienes; ce qu'ils en ont pu découvrir ne préfente que des fignes arbitraires, lefquels demandent des efforts de mémoire pour en faire ufage.

Les Anglois font aujourd'hui les feuls qui cultivent la tachygraphie; ils l'ont portée à un tel dégré qu'ils fuivent l'orateur le plus volubil, & arrête (fi je puis me fervir de cette expreffion) la parole fur le papier; depuis plus de 200 ans qu'ils pratiquent cet art, ils on adopté différentes méthodes; la plus fuivie aujourdhui t

eſt celle de Byrom, dans laquelle MM. Gurny & David ſe ſont rendus célébres.

Il eſt a préſumer qu'une nation à qui la publicité de l'inſtruction en matiere criminelle, a fait ſentir la néceſſité d'une écriture auſſi rapide que cette tachygraphie; il eſt à préſumer, dis-je, qu'elle n'a rien négligé pour la perfection de cet art. L'expérience que ſes écrivains y acquéroient journellement devoit les guider dans la recherche des moyens les plus courts pour écrire la parole.

La plus uſitée des méthodes, & conſéquemment la plus eſtimée, eſt, comme je viens de le dire, celle de Byrom dédiée en 1767 par l'éditeur à M. Moreton, préſident de la ſociété royale. On compte parmi ſes éleves un nombre conſidérable de perſonnes diſtinguées. La réputation de cet ouvrage en aſſure d'avance la bonté & ſa ſupériorîté ſur tous ceux de ce genre qui l'ont précédé ou ſuivi. Je l'ai étudié, & cette tachygraphie m'a paru ſi ingénieuſe, que je l'aurois adopté à la langue françoiſe, ſi la ſuppreſſion des voyelles ne m'eut fait connoître, combien la lecture en devoit être pénible & équivoque.

Les principes de ce genre d'écrire ſont.

1°. De n'avoir aucun égard à l'orthographe & d'écrire comme on prononce.

2°. De ſupprimer les voyelles ou de les déſigner dans certains cas par des points.

3°. De lier les ſignes entr'eux, enſorte que 3 ou 4 ne préſentent qu'un caractère.

4°. D'indiquer par un ſigne les prépoſitions adverbes & terminaiſons les plus communes de la langue angloiſe.

5°. Un dictionaire pour les mots & les expreſſions qui reviennent le plus fréquemment.

La ſimplicité des ſignes au nombre de 30 en fait le principal mérite. Ils peuvent ſe conjoindre ſans ceſſer d'être reconnus. Le numéro 1 repréſente l'alphabet.

Le numéro 2 indique la manière de lier enſemble les doubles & triples lettre; ainſi dans BL. CL. on reconnoîtra l'L joint au B. l'R. à la chûte du C. &c. L'orſque les voyelles ſe joignent aux conſonnes comme dans *ab*, *eb*, *ib*, *ob*, *ub*, *&c*. le point précédera le caractère numéro 4.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que la poſition de ce point demande une grande juſteſſe de main qu'il eſt difficile d'avoir, ſur-tout ſi on écrit vite.

Il eſt vrai que de toutes les langues celle des anglois eſt une des plus ſurchargées de conſonnes; la ſuppreſſion des voyelles peut avoir lieu ſans beaucoup d'inconvéniens, du bons ſens & de l'habitude ſuffiront pour les retrouver. La premiere tachygraphie publiée à Londres en 1600 par *Peters Bales* n'offroit qu'un recueil d'abréviations dans le genre de celles uſitées aujourd'hui à la cour de Rome. Depuis tout ceux qui ſe ſont occupés de cet art ont ſuivi la régle de n'écrire que les conſonnes & de ſupprimer les voyelles. M. Byrom ne s'eſt point écarté de cette loi, comme il eſt facile de s'en convaincre par l'exemple du numéro 8.

Cet auteur propose des abréviations sur les finales les plus communes de sa langue ; telles que *sion*, *ble*, *en*, *ify*, *ical*, *ment*, &c. ainsi que sur les propositions qu'il représente par la premiere consonne sans y rien ajouter ; laissant au lecteur le soin de retrouver par le sens du discours, le mot qu'on à voulu écrire. *numéro* 5, 6, 7.

La dernière partie de l'ouvrage de M. Byrom renferme la théorie des abréviations ; elle est la plus étendue & contient trente-deux pages *in*-8°.

Cette méthode, fondée sur les principes de la langue angloise me paroît savante ; l'auteur s'est singulièrement attaché à la formation des signes, à la facilité des ligatures ; mais, malgré tous ses avantages, elle ne peut écrire notre idiôme ; il suffira d'en faire connoître les inconvéniens pour en être convaincu.

1°, La suppression des voyelles peut occasionner, dans le François, beaucoup de méprises, un mot peut être pris pour un autre. Exemple, *mnm*, peut faire *monument*, *maniement* : *mt*, *matou*, *mettant*, *mitron*, *mouton* ; *dnt*, *damnation*, *donnation* ; *cs*, *causeur*, *censeur*, *cassé*, *consul*, &c.

Notre langue fourmille de mots qui, abrégés de cette manière, offriroient les mêmes équivoques ; en vain, objectera-t-on, que le sens du discours suffira pour les reconnoître ; on répondra, avec raison, qu'une écriture fondée sur des suppositions, peut être très-dangéreuse par la fausse interprétation qu'on peut donner à tel ou tel de ses caractères.

2° D'exprimer les voyelles par des points placés à différente hauteur, peut également induire en erreur. Je conviens que les positions sont déterminées : cependant, la main, dans la rapidité de ses mouvemens peut se tromper de place ; un quart de ligne suffit pour faire un *é* au lieu d'un *i*, ou un *i* d'un *o* ; d'ailleurs, on peut douter si le point appartient au caractère suivant ou précédent ; il faut encore recourir au sens du discours pour se reconnoître.

Les abréviations multipliées à l'infini achèvent de rendre cette écriture imparfaite ; le systême, par luimême, est trop abstrait pour y joindre des conventions arbitraires. Aussi la tachygrapbie angloise passe pour très-difficile à lire ; & souvent les Gazetiers sont obligés d'attendre que les écrivains ayent déchiffrés ce qu'ils ont écrit, pour rendre compte des débats du Parlement.

La polygraphie de *Mac-Aulay*, imprimée à Londres, en 1787, a été long-temps en vogue ; c'est je crois la première tachygraphie raisonnée qui est parue en Angleterre : elle a servi de modèle à celle de Byrom. Ce que j'y ai trouvé de plus ingénieux, c'est une méthode d'abréger les nombres dont je donne une idée au numéro 9.

M. Mitchell a fait imprimer en 1784, un ouvrage intitulé : *The élements of short hands, founded on the principles of nature, and true philosophie, &c*, lequel m'a paru très-compliqué. Fonder une tachygraphie sur la grammaire, la vraie philosophie & la

méthaphisique, n'est-ce pas exiger trop de connoissances pour un art dont la simplicité doit en faire le principal mérite : les exemples que l'on voit à la fin de son livre offrent les caractères les plus bisares & les plus désagréables à la vue, bien différens en cela de ceux de Byrom qui, assujettis aux principes de l'écriture vulgaire, ne se confondent pas les uns avec les autres ; la méthode de M. Mitchell a trouvé peu de partisans.

Les ouvrages qui ont parus en Angleterre sur la tachygraphie, sont en grand nombre ; dix à douze méthodes ont été successivement adoptées dans l'espace d'un siècle. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les faire connoître ; d'ailleurs les auteurs n'ont fait que se copier, & le systême de Byrom suffit pour donner une idée de tous les autres.

Les Anglois ont donné à ce genre d'écrire, le nom de *Shorthand*, qui veut dire main briève ou courte.

De l'Imprimerie de *Chaudrillié*, rue de Chartres, No. 70, près le palais-royal.

Alphabet Tachygraphique

N.° 1. Voyelles

a, ai, é, i, o, ou, u, e

an, in, on, un

N.° 2. Consonnes.

Labialles	b, p, v, f, m	*Linguales*	l, ll, r, n, gn
Dentales	d, t	*Palatales*	j, ch, h
Gutturales	g, k, c, q	*Nazales*	z, ſ

N.° 3

Exemple ſur les voyelles

On en a.   on eſt.   il y eut:

en été   on a eu.   il y en a:

Coulon de Thevenot Invenit

N.° 4 Voyelles composées

Voyelle	Orthographes	Exemples
a	a, ao, ea, em	Lassa, Paonneau, Juga, Femme
an	en, an, am, em, aon, ean aen	Entendre, An Lan, Imbition, Embarras, Laon, Vengeance, Caen
ai	ai, eai, ei, oi oient, eoi eoit	Jamais, Demangeaison, Seine, Foible, Etoient, Changeois, Nageoit
in	in, en, ain, aim, ein, im	Lin, Dinde, Bien, Certain, Foim, Plein, Imbu
i	i, ie, ui	Fini, Reniement, Vuidé
é	é, ai, ay, œ	Bonté, Dirai, Launay, Œconomat
o	o, au, eau, eo	Coton, Talant, Chapeau, Geolier
on	on, eon, om um	Donjon, Pigeon, Nom & Factum
ou	ou, oue, u, oi, aou	Tout, Jaoouerai, Aquatique, Loi Loin, Aout
u	u, ue	Dureté, Vue
un	un, eun, um	Brun, Jeun, Humble
eu	eu, œu, e	Jeu Feu, Nœud, De Se Le

Coulon de Thévenot Inv. — Lachaussée Sculp

abandonne le travail dont il vivoit auparavent, il étoit de la justice et de l'humanité de distribuer à ce peuple les cordes répandues le matin dans l'antichambre, et avec lesquelles il pourroit se pendre; et non d'établir de nouveaux droits, qui le porteroient au désespoir, sans rien rapporter à l'état. Mais il faut de l'argent lui repliqua t'on, et ou le chercher? Ou il est répondit-il; et sortant du Palais, il s'en alla chez lui, d'ou il revint avec des crocheteurs qui chargés d'une somme de 500 mille livres en or et en argent la verserent au milieu de la salle. Que chacun de vous s'impose une pareille contribution, ajouta Grillo, en se retirant, et l'argent que vous cherchez, sera trouvé. Cet exemple fut suivi de la noblesse, et on perdit l'impôt de vue.

N Paradigme

e muet		a	an	ai	in	e	i	o	ou	eu	u	un
B												
P												
M												
V												
F												
D												
T												
K												
GU												
L												
LLE												
R												
N												
GN												
J												
CH												
Z												
S												

Coulon de Thevenot Invenit

Exemple,

Lors de la revolution de Gênes en 1746 le petit Conseil voulant

etablir de nouveaux impots: le jour qu'il devoit s'assembler

pour en concerter l'édit Grillo citoyen aussi distingué par sa

naissance que par ses richesses, en qui quelques traits hors de l'ordre

commun annonçoient un homme tres singulier parut dans l'antichambre

du Conseil, joncha cette piéce d'un nombre considerable de morceaux

de corde d'un pied et demi de longueur, et se retira Chaque Conseiller

demandait en entrant, d'où venoient ces cordes et sur la réponse que

c'étoit de Grillo il haussoit les épaules et continuoit son chemin

la deliberation entamee parut aussitot Grillo On s'empressa de lui

demander ce que signifioient ces cordes; et il répondit que depuis la

prise d'armes pour défendre la république tout le peuple ayant

Méthode angloise de Byrom

N.° 1. Alphabet

b, d, fv, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, w, x, y, ch, sh, th

N.° 2. Doubles & triples Lettres

bl, gr, sm, ps, gl, br, st, fl, sr, thl, schr, mb, nd, rt, nm, frg, trsp, fdr, wl, thn

N.° 3. Voyelles après les Consones

ba, be, bi, bo, bu, da, de, di, do, du, fa, fe, fi, fo, fu, Sa, Se, Si, So, Su

N.° 4. Voyelles devant les Consones

ab, eb, ib, ob, ub, ad, ed, id, od, ud, af, ef, if, of, uf, as, es, is, os, us

N.° 5. Terminaisons

nesse	freness
ning	fearing
ment	judgement
able	variable
ed	refused
li	freely
full	fearfull
ation	attention
action	action

N.° 6. Prépositions

contra, tri, tro;
circum peri
exter, extra
omni
Super, over above
Subter, under
trans, tran
enter inter
intra intro
magna magni
ad
pre
controversy
circumstance
extravagant
omni present
overtake
undertake
transfer
enterprise
magnitude
advantage

Coulon de Thevenot Inv.

Lachaussee Sculp.



Méthode angloise de Byrom.

N.º 7. Abréviations tirées de l'ouvrage de M.r David.

the World	⊙	*Wilderness*	ᘛ	*devil*	D
nothing in the World	○	*Within*	∧	*heaven*	⊑
World without end.	∞	*labyrinth*	℮	*governing*	G
the greatest part of ye world	⊙	*magistrate*	m	*governement*	G
this World	⊙	*heart*	ω	*governable*	G
the other World	⊙	*all in all*	℘	*governor*	G
foundation of the World	⊙	*cross*	×	*governed*	G
		christ	✳	*governos*	G

N.º 8. Exemple

Our fdr which rt in hfn hloed be thy nm thy kngdm

cum thy will bi dun on rth as it is in hfn gf uf ths de our

dli brd and frgous our trspss as frge thn that trsps agains us

and lead us not unto tmptation but dlor us frm evl fr thin

is the Kngdm and the glry fr evr and evr amen

N.º 9. Abréviation des nombres par Macaulay.

1	4	7	0	12	20	39	70	100
2	5	8	10	13	21	40	80	101
3	6	9	11	14	30	60	90	102

Coulon de Thévenot inv. *Lachaussée Sculp.*